

Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris, France

Paris, le 24 juillet 2027

Objet : Suite à notre courrier du 3 juillet 2026 – dégel des crédits culturels et vigilance pour l'avenir

Monsieur le Président de la République,

Par un courrier en date du 3 juillet 2026, nous vous avons alerté sur les conséquences irréversibles des annulations de crédits envisagées pour le service public de la culture.

Les mobilisations convergentes des organisations professionnelles, des équipes artistiques, des directions d'institutions, des festivals, ainsi que les prises de paroles inédites de nombreux élus locaux de tous bords ont ponctué ces dernières semaines.

La ministre de la Culture a annoncé le 21 juillet le dégel des crédits concernés et nous l'en remercions. En effet, cette décision répond en partie aux inquiétudes que nous avons formulées : à court terme, ce dégel permet d'éviter des fermetures de lieux, des reports de saisons, l'annulation de productions, de résidences et de tournées, et contribue à préserver l'emploi artistique et technique. Nous espérons que cette prise de conscience de telles conséquences perdurera au-delà de 2026.

Elle ne doit toutefois pas faire oublier que de nombreuses autres structures culturelles ont déjà subi cette année des réductions parfois très importantes de leurs financements, sans qu'aucune mesure comparable ne vienne en atténuer les effets. Cette réalité renforce l'urgence de donner au secteur des perspectives durables et une visibilité à la hauteur des enjeux.

Car, à ce stade, aucun engagement n'a été pris au-delà de l'exercice en cours, en particulier en vue du projet de loi de finances pour 2027. Or, les décisions prises aujourd'hui conditionnent dès à présent la capacité des structures à programmer, coproduire, engager des équipes, et à maintenir un maillage culturel équilibré sur l'ensemble du territoire. Cet équilibre a déjà été largement mis à mal ces dernières années pour nombre de structures dont la capacité d'adaptation atteint ses limites, tout particulièrement pour les équipes artistiques, mais aussi les festivals et scènes de territoire.

C'est pourquoi nous souhaitons, par ce nouveau courrier, réaffirmer la nécessité pour l'État d'affirmer une vision claire pour le service public de la culture. A ce titre, les demandes formulées le 3 juillet dernier demeurent pleinement d'actualité :

- la création d'une "cellule de crise interministérielle", capable de prendre en compte la dimension transversale de la politique culturelle (éducation, cohésion des territoires, emploi, économie, justice, tourisme, etc.) ;
- la mise en place d'une "conférence permanente réunissant l'État, les collectivités territoriales et les organisations représentatives du secteur culturel", afin de construire une stratégie partagée, à la hauteur de l'implication financière des collectivités et des enjeux de cohésion sociale ;

- l'élaboration d'un "plan national de refinancement du service public de la culture", permettant de sortir de la gestion au coup par coup et de redonner de la visibilité aux institutions comme aux équipes indépendantes.

Nous restons convaincus que la période qui s'ouvre, marquée par la préparation de la loi de finances 2027 dans un contexte politique et budgétaire incertain, appelle des signaux forts de l'État. Sans perspectives pluriannuelles ni consolidation des moyens, les équipes artistiques, festivals de territoire, lieux de création, de production et de diffusion et projets d'éducation artistique et culturelle continueront de se trouver en situation de survie, au détriment de l'emploi, de la diversité artistique et de l'accès de toutes et tous à la culture.

Nous réitérons notre entière disponibilité pour contribuer à ces travaux, dans un esprit de responsabilité et de co-construction avec l'État et les collectivités territoriales. La vitalité exceptionnelle des publics, la densité du tissu culturel français et l'engagement des artistes et des équipes appellent aujourd'hui des réponses à la hauteur de ce qui constitue un défi historique.

Tout mandat présidentiel lègue un héritage. Vos décisions des prochains mois seront à n'en pas douter déterminantes pour signifier ou non le rôle de la culture dans notre société et la place que vous lui aurez attribuée.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente et dans l'attente de la confirmation de vos engagements relatifs à la pérennité de l'effort public en faveur de la culture, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.

AJC - le réseau de la diffusion du jazz en France et en Europe
 Association des Centres chorégraphiques nationaux - ACCN
 Association des Centres de développement chorégraphique nationaux - A-CDCN
 Association des Centres dramatiques nationaux - ACDN
 Association des Centres nationaux de création musicale - a/CNCM
 Association des Centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public - A-CNAREP
 Association des Scènes Nationales - ASN
 Association française des orchestres - AFO
 Fédération des Ensembles Vocaux et Instrumentaux Spécialisés - FEVIS
 France Festivals - Fédération des festivals de musique et du spectacle vivant
 Futurs Composés - réseau national de la création musicale
 Les Forces Musicales - Syndicat professionnel des opéras, orchestres et festivals d'art lyrique
 Réseau Européen de Musique Ancienne - REMA
 Réunion des Opéras de France - ROF
 Scène Ensemble - organisation professionnelle des arts de la représentation
 Syndeac - Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles
 Territoires de Cirque